



HAL
open science

La tradition grammaticale syriaque comme 'extension' de la grammaire grecque : les parties du discours et le participe

Margherita Farina

► To cite this version:

Margherita Farina. La tradition grammaticale syriaque comme 'extension' de la grammaire grecque : les parties du discours et le participe. *Histoire Epistémologie Langage*, inPress, Grammaire grecque étendue. hal-02876105v2

HAL Id: hal-02876105

<https://hal.science/hal-02876105v2>

Submitted on 25 Nov 2020 (v2), last revised 15 Sep 2021 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La tradition grammaticale syriaque comme ‘extension’ de la grammaire grecque : les parties du discours et le participe

Margherita Farina

Introduction

Le développement de la tradition grammaticale syriaque peut être considéré avec profit dans le cadre de la « grammaire grecque étendue ». La première grammaire en langue syriaque dont nous avons connaissance est une traduction de la *Technè grammatikè* du (Pseudo)Denys le Thrace, attribuée au syriaque oriental Joseph Huzaya¹ (VI^e siècle). Comme Contini² l’a brillamment montré, il s’agit plutôt d’une « adaptation » du texte grec, qui est traduit mot à mot de façon très littérale, avec de petites modifications qui interviennent lorsque la différence entre grec et syriaque le rend indispensable. Pour n’en donner qu’un exemple, des prépositions se substituent aux cas, le syriaque n’ayant pas de système de déclinaisons, mais tout en gardant l’accident de la *ptōsis*, traduit par *mappeltā* « chute », du verbe *npal* « tomber »³.

Même la première grammaire syriaque proprement dite, le *Tūraṣ mamllā* de Jacques d’Édesse (deuxième moitié du VII^e siècle)⁴, tout en étant composée et conçue entièrement par un auteur syriaque, emprunte beaucoup au modèle grec, dans la classification des sons comme dans l’organisation des catégories morphologiques. En outre, la deuxième partie de l’ouvrage, presque entièrement perdue, contenait une classification des noms et des verbes qui adaptait au syriaque les *Canons* de Théodose⁵.

Ces deux premiers textes fondateurs et le réseau conceptuel et lexical qu’ils définissent demeurent les références essentielles pour tout traité grammatical syriaque composé durant les siècles qui suivent.

Le modèle grec joue un rôle fondamental, dans le développement d’une forme de métalangage syriaque, dans la structuration des catégories métalinguistiques, mais aussi, au sens plus large, dans la définition de la place de la grammaire au sein du système du savoir et de l’éducation⁶. La grammaire, avec la rhétorique, faisait partie de l’enseignement primaire, où l’on apprenait d’abord les rudiments du chant et de la lecture des Écritures, pour passer ensuite à une étude plus avancée de la langue.

En même temps que la grammaire, la culture syriaque traduit, adapte et absorbe aussi la tradition logique grecque, à partir surtout du corpus aristotélicien et de ses commentaires. Entre le VI^e et le VIII^e siècles, sont réalisées trois traductions syriaques des *Catégories* et deux traductions du *Peri Hermeneias* d’Aristote, ainsi que le commentaire de Proba (VI^e siècle) au *Peri Hermeneias*, qui reproduit avec une grande fidélité le modèle grec d’Ammonius⁷. Ces traductions font partie d’un vaste mouvement de transmission culturelle par lequel, au cours de plusieurs vagues entre le VI^e et le VIII^e siècles, le monde syriaque s’approprie l’*Organon*

¹ Le texte a été édité et étudié par Merx 1889. Pour une liste des mss. qui documentent le texte, voir Farina 2018, p. 250. Sur Huzaya, voir Van Rompay 2011.

² Contini 1998.

³ Merx 1889 p. 45* (ici et ci-après, l’astérisque indique une pagination en lettres-chiffres syriaques), Contini 1998, p. 104-105.

⁴ Texte syriaque édité par Wright 1871, pour une traduction anglaise (partielle) et un commentaire, voir Revell 1972.

⁵ Talmon 2008, Farina 2018.

⁶ Watt 1993, Contini 2000.

⁷ Hugonnard-Roche 2004.

d'Aristote et le corpus propédeutique à l'étude de la philosophie, une partie du corpus médical grec, des textes astronomiques, etc.⁸

La grammaire et la logique grecques n'étaient toutefois pas les seuls instruments d'analyse métalinguistique ni, probablement, les plus anciens en milieu syriaque.

Une tradition orthoépique, liée à la lecture et à l'interprétation correcte des textes bibliques s'établit, vraisemblablement à partir du IV^e ou du V^e siècle, dans laquelle l'analyse métalinguistique est liée à la nécessité de déchiffrer une écriture uniquement consonantique. Des systèmes de points diacritiques de plus en plus sophistiqués se développent, où des patrons sont associés à des catégories métalinguistiques et même à des fonctions et à des structures syntaxiques⁹. Ce système d'analyse du langage évolue en parallèle de la grammaire structurée sur le modèle grec et certains auteurs, comme Jacques d'Édesse, essayent même de les mettre en rapport et de les harmoniser¹⁰.

Finalement, à partir du IX^e siècle, le développement de la linguistique et de la lexicographie arabes fournissent des modèles alternatifs d'analyse du langage, qu'une partie des savants syriaques s'approprie progressivement¹¹. La pénétration du modèle arabe en milieu syriaque reste toujours partielle et non systématique. Si certains auteurs, comme Élie de Tirhān au XI^e siècle ou Barhebraeus au XIII^e se servent largement du métalangage et de certaines catégories morphosyntaxiques arabes, d'autres auteurs comme Bar Šakko ou Bar Zo'bi (XIII^e siècle) préfèrent être au plus près du modèle grec. Il faut néanmoins préciser qu'il ne s'agit que d'observations assez générales et qu'une étude systématique et diachronique des rapports entre théorie grammaticale syriaque et arabe reste un desideratum.

Pour donner un aperçu de la portée et de la durée de l'influence du modèle grec sur la pensée linguistique syriaque, nous estimons utile d'examiner d'abord le traitement des parties du discours par les différents auteurs syriaques. Nous approfondirons ensuite le cas du participe, afin d'illustrer la façon dont les auteurs syriaques ont parfois réélaboré les outils métalinguistiques grecs en les adaptant à de nouvelles exigences analytiques.

Les parties du discours

Le VI^e siècle

Dans les manuscrits qui nous sont connus¹², la *Technè* syriaque ne commence qu'avec le chapitre 11, avec la définition du mot (*met'amrānūta*, litt. « chose dite »), du discours (*meltā*) et de ses huit parties¹³. Les dix premiers chapitres de la *Technè grammatikè*, qui traitent de la définition de l'art grammatical et de ses parties, des accents, de la ponctuation et de questions phonétiques n'ont pas été traduits¹⁴. Selon Contini, cette absence s'explique par la nature même des contenus de la première section du texte, qui pouvaient difficilement être adaptés au

⁸ Pour un aperçu global du mouvement de traduction, voir Daccache hiver 2018, (consulté en ligne le 15 mai 2020). Pour les techniques de traduction, voir Brock 1977, Brock 1982.

⁹ Voir à ce sujet Martin 1875 et Segal 1953.

¹⁰ Telle est, à notre avis, l'une des finalités du traité *Sur le genre, la personne, le temps et les sons* (voir Farina 2018).

¹¹ La référence fondamentale demeure Merx 1889. Voir aussi Talmon 2000, Bohas 2018, Farina 2017.

¹² British Library Add. 14620, Add. 14658 ; Berlin Staatsbibliothek Sachau 226 ; Biblioteca Apostolica Vaticana Vat. sir. 593.

¹³ Pour une discussion des mots *met'amrānūta* et *meltā*, voir Bohas 2019, sp. p. 68-69.

¹⁴ Pour la structure et les contenus de la *Technè* grecque, nous renvoyons à Lallot 1998. Il faut par ailleurs observer que, dans certains manuscrits du texte grec de la *Technè*, des titres divisent l'œuvre en deux morceaux (ch. 1-10, ch. 11-20). Le chapitre 11 est ainsi précédé du titre « Début des huit parties de la phrase » (voir Conti 2018, p. 29). Ce titre correspond grosso modo à celui qui est donné au texte dans un des manuscrits syriaques (Add. 14620, f. 23r) : *mīmrā d-gramatīqē d-'al mnawātā d-meltā* « discours grammatical sur les parties du discours ».

syriaque, du fait de la grande différence entre les deux langues. En outre, comme nous l'avons évoqué plus haut, une tradition orthoépique syriaque commençait à se développer au VI^e siècle, selon des stratégies autonomes¹⁵.

La liste des parties du discours (*mnawātā d-meltā*) ouvre donc la *Technè* syriaque, en traduisant les huit parties de l'original grec¹⁶ : *šmā* (nom), *memrā* (verbe), *šawtpūtā* (participe), *šārītā* (article), *hlāp šmā* (pronom), *mḡadmūt syāmā* (préposition), *'al mēmārā* (adverbe), *'esārā* (conjonction). Le traducteur fait suivre une transcription en caractères syriaques des termes grecs originaux : *'onoma*, *rīma*, *mētōkē*, *'artrō*, *'antōnīmā*, *prōtasīs*, *'epīrīmā*, *sīndēs mōs*¹⁷. Les termes syriaques traduisent très littéralement leurs correspondants grecs.

Mēmārā « verbe », mais aussi « discours » en syriaque, de la racine *'mr* « dire ». Dans la tradition grammaticale postérieure, déjà à partir de Jacques d'Édesse (deuxième moitié du VII^e siècle), ce mot est plutôt utilisé pour indiquer le « discours », tandis que *meltā* (de la racine *mll* « parler »), qui indique le discours chez Huzaya, devient la forme habituelle pour indiquer le verbe.

Šawtpūtā, du verbe *šawtep* « partager », indique le participe (voir *infra*). Le mot syriaque est formé à travers le suffixe dérivationnel *-ūtā*, qui forme des substantifs abstraits (féminins)¹⁸. Tout comme l'originel grec μετοχή et sa traduction latine « participium », il signifie donc littéralement « participation »¹⁹. Ce terme est concurrencé, au moins à partir du XI^e siècle, par le composé *mellat šmā* « verbe du nom ».

Šārītā « joint, articulation ». L'article n'existant pas en syriaque, cette catégorie est difficile à saisir et sera supprimée par la tradition grammaticale ultérieure. Néanmoins, nous observons que son correspondant grec, *'artrō(n)* est utilisé par le grammairien du XIII^e siècle, Bar Šakko, pour indiquer les prépositions *b-*, *d-*, *l-*. Nous avons aussi observé plus haut que les

¹⁵ Contini 1998, p. 100. Dans un article à paraître, Georges Bohas – que nous remercions vivement d'avoir partagé son texte avec nous en avant-première – suggère qu'une traduction syriaque de la première partie de la *Technè* a pu exister et que le grammairien Barhebraeus (XIII^e siècle, cf. *infra*) s'en serait servi pour son chapitre consacré aux lettres (Bohas à paraître, § 7). Au début de cette section, Barhebraeus déclare en effet que celle-ci sera consacrée aux « lettres élémentaires » *'ātawātā štūksānyātā*, expression que Bohas met en relation avec le chapitre 6 de la *Technè*, Περί στοιχείου « De l'élément », où le mot « élément » désigne les lettres de l'alphabet. Bohas en conclut que Barhebraeus « disposait d'une version intégrale de ce document [le ch. 6] (en syriaque ou en grec ?) ». Cette conclusion appelle quelques précisions sur l'emprunt syriaque *'esštūksā*, ses variantes et formes dérivées (à propos desquelles nous renvoyons aussi à Brock 1996, Brock 2004, p. 32-33, Butts 2014, p. 224, Nicosia 2020, p. 84-85). *'esštūksā* est un emprunt du grec στοιχείον, qui connaît un certain nombre de variantes, parmi lesquelles une des plus fréquentes est *'esštūkīā*. Dans ses occurrences les plus anciennes (avant le VI^e s.) comme dans sa forme la plus fréquente, le mot syriaque reçoit une voyelle prosthétique, les clusters polyconsonantiques étant interdits en début de mot dans cette langue. Le lexique des termes grammaticaux en appendice de Moberg 1907-1913 indique que Barhebraeus préfère une forme sans voyelle prosthétique *štūksā* (qui alterne avec une forme *štōkīā*), au sens d'« élément » du discours, plutôt que de « lettre ». Deux formes dérivées sont documentées dans la grammaire de Barhebraeus : *štūksānyāyā* et *štūkīqāyā*. Il faut aussi observer que les dérivés adjectivaux, formés à partir d'emprunts du grec au moyen de l'uffixe *-āyā*, ne sont documentés en syriaque qu'à partir du VI^e s., et deviennent de plus en plus fréquents dans les siècles suivants (Brock 2004, p. 32-33). À en juger par les exemples donnés par le *Thesaurus* (Payne Smith 1879, I, p. 296), ces deux formes ne se retrouvent que chez Barhebraeus. Une valeur « lettres » (*'ātawātā*) pour le pluriel *'esštūkīē* se trouve chez le lexicographe du X^e s. Bar Bahlūl (Duval 1901, I, p. 220 ; voir *infra*). Néanmoins, jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé le mot *'esštūksā* ou l'un de ses dérivés employés au sens de « lettre » chez aucun des grammairiens précédant Barhebraeus. Des recherches plus approfondies pourraient donner d'autres résultats. Si une relation entre l'expression utilisée par Barhebraeus pour se référer aux lettres et le chapitre 6 de la *Technè* nous paraît évidente et incite à des recherches ultérieures, l'expression *'ātawātā štūksānyātā* choisie par Barhebraeus ne nous semble pas aller dans la direction d'une traduction ancienne (VI^e s. ?) du ch. 6 de la *Technè*.

¹⁶ Texte syriaque dans Merx 1889, p. 50*.

¹⁷ En faisant cela, Huzaya suit une pratique très courante en syriaque, qu'il s'agisse d'emprunts bien établis ou bien de la citation occasionnelle de termes techniques. Pour l'orthographe de ce type de transcriptions voir, entre autres, Butts 2018, sp. pp. 147-153 et Farina 2018.

¹⁸ Nöldeke 1898, § 75.

¹⁹ Voir aussi les observations de Bohas 2019, p. 69 sur les usages modernes (non grammaticaux) du mot.

grammairiens syriaques trouvent, dans les prépositions, le correspondant fonctionnel des déclinaisons grecques, et les catégorisent dans ce cas comme *mappeltā*. C'est à la lumière de ces deux considérations que nous proposons d'interpréter la définition quelque peu obscure que Huzaya donne de *šārītā* : « il est placé à la tête (du mot) dans la langue syriaque, mais à la fin dans la langue grecque »²⁰.

Ḥlāp šmā calque du grec, constitué de la préposition *ḥlāp* « à la place de » et du mot *šmā* « nom ».

Mqadmūt syāmā encore un calque du grec, mais cette fois en forme de composé du mot *mqadmūtā* « précedence » (de la racine *qdm* « précéder, être devant ») et du mot *syāmā* « position » (du verbe *sām* « poser »). Dans la tradition ultérieure, la forme analogue *qaddimūt syāmā* prévaut²¹. Le composé est réalisé, dans la version syriaque, à travers une annexion, c'est-à-dire un syntagme qui exprime, dans les langues sémitiques, une relation génitive entre deux termes²². Le premier terme d'une annexion est morphologiquement réduit, tandis que le deuxième est sous une forme pleine²³.

'*Al mēmrā* calque du grec, constitué de la préposition 'al « sur, vers » et du mot *mēmrā*. Dans cette expression aussi, *mēmrā* est remplacé par *meltā* chez les grammairiens ultérieurs. Chez Élie de Ṭirḥan (m. 1049), on trouve aussi l'expression *qaddimūt mēmrā* « préverbe »²⁴.

'*Esārā* « lien », du verbe 'esar « lier », acquiert le sens spécialisé de « conjonction ».

Évolution du système des parties du discours

Tout en connaissant une certaine évolution au fil des siècles, la terminologie et l'organisation analytique de la *Technè* demeurent un modèle fondamental pour toute la tradition grammaticale syriaque ultérieure.

Quelques modifications interviennent au niveau de l'ordre dans lequel les parties du discours sont citées ainsi que dans leurs noms.

Comme nous l'avons vu plus haut, il ne nous reste que de rares fragments de la grammaire syriaque de Jacques d'Édesse (m. 708), et aucun ne contient une liste complète des parties du discours. Nous ne pouvons donc qu'avancer des hypothèses pour les siècles immédiatement postérieurs à la traduction de la *Technè*²⁵. La grammaire syriaque de Jean le Stylite (début du

²⁰ Nous avons discuté cette hypothèse dans Farina 2018, p. 4. Dans le même sens, avec des arguments différents, Bohas 2019, p. 73-74. Pour une interprétation assez différente, voir Contini 1998, p. 108. Il faut par ailleurs observer que la tradition manuscrite de ce passage est particulièrement corrompue. Voir aussi *infra* la définition de *šārītā* dans le lexique syriaque de Bar Bahlūl.

²¹ Voir Moberg 1907-1913, p. 87*.

²² Pour les composés en syriaque, voir Farina 2019. Dans les composés, l'état construit du mot *mqadmūtā* à la valeur d'un préfixe « pre- » (voir Payne Smith 1903, p. 296).

²³ En syriaque, les noms peuvent se présenter, du point de vue morphologique, sous trois formes, couramment dites « états du nom » : l'état absolu, par exemple *gbar* « homme » ou *mellat* « mot, verbe », l'état emphatique, par exemple *gabrā* ou *meltā* et l'état construit, c'est à dire la forme que le nom prend lorsqu'il est le premier élément d'une annexion, comme dans *melat šmā*. L'état absolu et l'état emphatique s'opposent, dans certains dialectes araméens du premier millénaire av. J.-C., sur le plan de la détermination : l'état emphatique, caractérisé par l'article déterminatif *-ā*, s'oppose à l'état absolu. Donc, à l'origine, *gbar* « un homme » s'oppose à *gabrā* « l'homme, cet homme ». En syriaque, cette opposition est très affaiblie et l'état emphatique est devenu la forme courante de tout nom. L'opposition fonctionnelle entre les deux formes s'est néanmoins maintenue, car l'état absolu est la forme que le nom prend lorsqu'il est utilisé comme prédicat : *qaddīs gabrā* ou *gabrā qaddīs* « l'homme est saint » (Nöldeke 1898, § 202-204. Voir aussi Bertinetto, Ciucci and Farina 2019, sp. p. 168-170).

²⁴ Bāthgen 1880, p. 14*.

²⁵ Talmon 2008, en évoquant le sujet, se limite à constater la présence, chez Jacques, des termes *šmā*, *meltā* et '*esārā*.

IX^e siècle ?²⁶) énumère sept parties du discours : nom, verbe, pronom, adverbe, adjectif prédicatif (*mellat šmā*)²⁷, préposition, conjonction²⁸. L'ordre des parties est bouleversé, par rapport à la version de Huzaya. Seuls les termes initiaux (nom, verbe) et finaux (conjonction) gardent leur place, qui, par ailleurs, demeure inchangée tout au long de la tradition. Selon l'analyse de Moberg²⁹, l'œuvre grammaticale de Jean reflète et abrège les théories de Jacques d'Édesse. Il est donc vraisemblable que cette inversion dans l'ordre de certaines des parties du discours remonte au VII^e siècle.

Dans le lexique syriaque (et syro-arabe) de Ḥasān Bar Bahlūl (X^e siècle), vers la fin du lemme *meltā*³⁰, on trouve une énumération des parties du discours qui reprend manifestement la *Téchnè* (comme il arrive fréquemment dans ce lexique). Les parties sont au nombre de huit, leurs noms correspondent tous à ceux de la version de Huzaya, y compris l'utilisation de *memrā* pour le verbe, en dépit du fait que, dans le reste du lemme, *meltā*, indique très clairement le « verbe ». L'ordre correspond néanmoins à celui de Jean le Stylite et, probablement, à celui de Jacques d'Édesse.

Le *Tūraṣ mamllā* du patriarche syro-oriental Élie de Tirḥān (ou Élie I, m. 1049) représente une révolution majeure au sein de la théorie grammaticale syriaque³¹. Il s'agit du premier essai d'adaptation au syriaque du modèle métalinguistique arabe dont nous avons connaissance. Le texte est organisé selon une liste de trente questions et réponses, et où la terminologie arabe est souvent empruntée (Élie parle de *fā'il*, *ḡazm*), ou bien adaptée au syriaque (le titre de la quatorzième question est « Correspondant syriaque de l'arabe *ḡumla* »). Comme l'explique l'auteur lui-même dans l'introduction, il a simultanément recouru aux études grammaticales et logiques grecques (dans leurs traductions syriaques) et aux théories des arabes, qu'il a interrogés de vive voix autant que possible. La prééminence du modèle arabe est évidente dès la première question : « Par quels indices reconnaissons-nous l'agent (...) dans la langue syriaque ? La langue arabe a des marques grammaticales pour indiquer ceux qui agissent et les choses accomplies, c'est-à-dire *fā'il* (ar. « agent ») et *maf'ūl* (ar. « patient/fait ») ... »³².

Néanmoins, on ne peut pas affirmer que l'ancien modèle grec ait complètement disparu de l'organisation de cette grammaire. Au contraire, il demeure sous-jacent et refait surface surtout dans une partie de la terminologie métalinguistique. La toute dernière question de la grammaire est celle où le rappel à la tradition grecque est le plus manifeste : « De la composition des mots en syriaque. Les parties du discours dans la langue syriaque sont au nombre de sept ... »³³, une énumération des sept parties du discours suit, avec des exemples pour chaque catégorie.

Au XIII^e siècle, le moine syro-oriental Jean Bar Zo'bi compose deux traités grammaticaux, l'un court, sous forme métrique, et l'autre, très long et détaillé, en prose, mais tous les deux caractérisés par une adhésion programmatique au modèle grec, à la fois grammatical et logique.

La grammaire en prose s'ouvre avec la liste des parties du discours et un rappel explicite à la tradition grecque :

²⁶ Moberg 1909, Suermann 2010. Le texte de la grammaire de Jean le Stylite nous est connu uniquement par une traduction allemande faite par Moberg 1909, à partir d'un manuscrit aujourd'hui perdu. Une copie du même texte, datant du XVI^e siècle, était autrefois conservée dans le couvent de Notre Dame des Semences près d'Alqosh, mais il est à présent impossible de la consulter.

²⁷ Moberg 1909, p. 29 donne la forme syriaque.

²⁸ Moberg 1909, p. 27.

²⁹ Moberg 1909, p. 30-33.

³⁰ Duval 1901, II, p. 1098.

³¹ Le texte, documenté dans le seul ms. SzB Petermann 9 (daté 1260) a été édité et traduit en allemand par Bāthgen 1880. Une autre traduction, en russe, et un commentaire très riche, ont été publiés par Rylova 1965, mais demeurent méconnus et peu exploités par les études occidentales sur le sujet.

³² Bāthgen 1880, p. 5*, trad. allemande p. 8.

³³ Bāthgen 1880, p. 39*, SzB Petermann 9, f. 225r.

« Selon la pensée des grammairiens grecs et selon ce que la composition de leur langue admet, les parties du langage (*mnawātā d-mamlā*) sont [au nombre de] huit. Les maîtres syriaques, par contre, ceux qui étaient savants dans l'art de la grammaire des Grecs et l'ont essayée sur la langue des Syriaques, ont trouvé que les parties du discours sont [au nombre de] sept, selon ce que la langue syriaque admet. Et elles sont comme suit : nom, verbe, pronom, verbe du nom (= participe), adverbe, préposition, conjonction. »³⁴

La grammaire en vers de Bar Zo'bi donne à deux reprises une liste des parties du discours :

1. « Le discours grammatical est divisé en sept parties : nom, verbe, pronom, verbe du nom, adverbe, préposition (*prōtasīs*) et conjonction, qui attachent le nom et le verbe. »³⁵

2. « Les parties principales du discours sont deux : le nom, qui indique une chose et le verbe (qui indique) une action. Les cinq autres parties s'attachent (*nāqpān*) au nom et au verbe. Le pronom s'attache aux deux, le verbe du nom aussi s'attache aux deux, l'adverbe au verbe et la préposition (*qadīmūt syāmā*) au nom. La conjonction est la partie la plus petite et elle relie le nom au verbe. C'est par le nom qu'un énoncé se tient, ainsi que par le verbe, mais les cinq autres parties ne font pas tenir un discours. »³⁶

La première liste est plus concise, la deuxième donne plus de détails et établit une sorte de hiérarchie parmi les sept parties, présentant les deux premières comme « principales » et les cinq autres comme dépendant d'elles. En effet, l'expression syriaque *nāqpān* que nous avons traduite littéralement par « s'attachent » est aussi employée dans la *Technè* syriaque pour traduire le grec *παρέπεται*, et s'applique couramment, en syriaque, aux accidents (du nom, du verbe...). Le nom et le verbe sont dits principaux parce qu'ils sont indispensables (et suffisants) pour formuler un énoncé complet. La conjonction est elle aussi insérée dans un système hiérarchique : elle occupe la dernière place dans la liste en tant que « partie la plus petite ». Une distinction entre nom et verbe et « les autres parties » se trouve déjà chez Jacques d'Édesse, dans sa *Lettre sur l'orthographe*³⁷ ; cela remonte donc à la première période de la grammaire syriaque.

Un changement majeur dans l'organisation des catégories métalinguistiques et dans la manière de structurer la grammaire intervient avec les œuvres de Barhebraeus (m. 1286). Cet auteur prend la théorie linguistique arabe comme modèle en ne reconnaissant que trois parties du discours : le nom, le verbe et la conjonction. Dans sa première grammaire, un texte métrique accompagné d'un appareil de gloses, Barhebraeus rattache cette subdivision à la tripartition du modèle logique du *Peri Hermeneias* :

« Les grammairiens savants définissent le langage comme une production vocale signifiante, une pensée par convention et non par nature. Il se divise donc en trois (parties) : le nom, la conjonction et le verbe. »³⁸

Dans une glose qui complète ce passage, Barhebraeus précise :

³⁴ L'œuvre grammaticale de Bar Zo'bi demeure inédite. Nous avons suivi ici le texte du ms. de Londres BL Add 25876, f. 36r. Une liste, provisionnelle, des copies existantes, se trouve dans Farina 2018, p. 249. Pour une analyse générale de cet ouvrage, voir Farina à paraître. Pour des analyses détaillées du traitement du système verbal et d'une partie du système nominal par Bar Zo'bi, voir Bohas 2003, Bohas 2015-2016.

³⁵ En l'absence d'une édition de la grammaire en vers de Bar Zo'bi, nous suivons le texte du ms. Add. 25876 f. 254v.

³⁶ Add. 25876 f. 260v-261r.

³⁷ Phillips 1869, p. 19-20, trad. anglaise p. 2-3. Malheureusement, dans ce passage, Jacques ne précise pas quelles sont ces « autres parties ». Voir aussi Talmon 2008, p. 172 sur ce point.

³⁸ Martin 1872, II, p. 3*-4*. Pour les sources logiques de ce passage et de son contexte plus large, v. Farina 2015, Farina 2017. L'ordre d'énumération des parties est dû ici à la forme poétique du texte et aux exigences métriques. Dans une glose de ce même passage, Barhebraeus parle du discours « composé de nom, verbe et conjonction ».

« Sache que les anciens divisaient le discours en sept (parties) : nom, verbe, conjonction, pronom, verbe du nom, adverbe, préposition. Et les parties principales sont les trois premières et il ne peut y en avoir d'autres en dehors de celles-ci. »³⁹

Comme chez Bar Zo‘bi, on retrouve une distinction entre des « parties principales » et d'autres parties. Cette distinction acquiert ici une nouvelle fonction. Il ne s'agit plus d'opposer des parties autonomes à d'autres qui en dépendent, mais plutôt de créer un classement où les autres parties du discours ne sont que des sous-catégories ou des cas particuliers des trois « parties principales ». Cette nouvelle organisation, qui rapproche la description du syriaque du modèle théorique arabe où tout mot est classé comme *ism* (nom), *fi l* (verbe) ou *ḥarf* (particule), se reflète dans la table des matières de la grande grammaire en prose de Barhebraeus, le *Ktābā d-ṣemḥē*⁴⁰. Le texte s'articule autour de trois livres principaux : 1. du nom (qui inclut aussi des chapitres sur le pronom, le verbe du nom, l'adverbe et la préposition) ; 2. du verbe ; 3. de la conjonction. Un quatrième livre contient des questions « diverses » d'orthographe, orthoépique et ponctuation.

Le tableau ci-dessous montre les noms des parties du discours telles qu'elles sont énumérées dans la *Technè*, dans le *Lexiqon* de Bar Bahlūl, dans la grammaire d'Élie de ʿIṛḥān (m. 1049) et dans la grammaire syriaque de Jean Bar Zo‘bi, un des grammairiens syriaques les plus importants, qui a vécu entre le XII^e et le XIII^e siècles.

Technè grecque	ὄνομα	ῥῆμα	μετοχή	ἄρθρον	ἀντωνυμία	πρόθεσις	ἐπίρρημα	σύνδεσμος
Technè syriaque (VI ^e siècle)	nom <i>šmā</i>	verbe <i>memrā</i>	participati on <i>šawtpūtā</i>	articulati on <i>šārītā</i>	pronom <i>ḥlāp šmā</i>	prépositi on <i>mqadmūt syāmā</i>	adverbe <i>‘al memrā</i>	conjoncti on <i>‘esārā</i>
	'onom <i>a</i>	<i>rīma</i>	<i>mētōkē</i>	'artṛō	'antōnīmā	<i>prōtasīs</i>	'epīrīmā	<i>sīndēsīmō s</i>
Jean le Stylite (IX ^e s. ?)	nom	verbe	pronom	adverbe	verbe du nom <i>mellat šmā</i>	prépositi on	conjoncti on	
Bar Bahlūl (X ^e s.)	nom <i>šmā</i>	verbe <i>memrā</i>	pronom <i>ḥlāp šmā</i>	adverbe <i>‘al memrā</i>	participati on <i>šawtpūtā</i>	articulati on <i>šārītā</i>	prépositio n <i>mqadmūt syāmā</i>	conjoncti on <i>‘esārā</i>
Élie de ʿIṛḥān (m. 1049)	nom <i>šmā</i>	verbe <i>meltā</i>	pronom <i>ḥlāp šmā</i>	participe <i>mšawtpūt ā</i>	prépositio n <i>qaddīmūt syāmā</i>	adverbe <i>‘al memrā</i>	conjoncti on <i>‘esārā</i>	

³⁹ Martin 1872, II, p. 4*.

⁴⁰ Texte édité par Moberg 1922, qui en a publié aussi une traduction allemande avec un riche commentaire (Moberg 1907-1913).

Bar Zo'bi , (XII ^e -XIII ^e s.)	nom <i>šmā</i>	verbe <i>meltā</i>	pronom <i>hlāp šmā</i>	verbe du nom <i>mellat šmā</i>	adverbe <i>'al meltā</i>	prépositi on <i>qaddīmūt syāmā</i>	conjoncti on <i>'esārā</i> (partie petite)	
	partie s	principales						
Barhebraeus (m. 1286)	nom <i>šmā</i>	verbe <i>meltā</i>	conjonctio n <i>'esārā</i>					
	nom <i>šmā</i>	verbe <i>meltā</i>	conjonctio n <i>'esārā</i>	pronom <i>hlāp šmā</i>	verbe du nom <i>mellat šmā</i>	adverbe <i>'al meltā</i>	prépositio n <i>qaddīmūt syāmā</i>	
	partie s	principales						

En dehors des reprises directes de la *Technè* grecque, on peut observer que le nombre des sept parties du discours demeure constant⁴¹ jusqu'à la deuxième moitié du XIII^e siècle. Comme nous l'avons vu, même si Barhebraeus ne reconnaît que trois parties principales, en subordonnant les quatre autres à la catégorie du nom, il maintient néanmoins la liste et la terminologie établies par la tradition précédente.

C'est dans l'ordre des parties que l'on constate une variation par rapport à la première version de la *Technè* par Huzaya. Si, chez tous les auteurs jusqu'à Barhebraeus, le nom et le verbe conservent toujours les deux premières positions et la conjonction la dernière, l'ordre des autres parties subit plusieurs modifications. Le pronom remonte en troisième position, du moins à partir de Jean le Stylite et même chez Barhebraeus, il se situe juste après la triade des « parties principales ». Il semble donc qu'une certaine primauté lui soit accordée, ou du moins une proximité plus immédiate par rapport au nom et au verbe. Chez Jean le Stylite et Bar Bahlūl, l'adverbe occupe la position subséquente⁴², alors que chez les auteurs suivants cette place est réservée au participe, vraisemblablement en vertu d'une plus grande proximité avec la classe nominale. Élie de Tirhān garde la succession préposition-adverbe de la *Technè* pour la suite, tandis que Bar Zo'bi et Barhebraeus présentent l'ordre inverse.

⁴¹ Le nombre de huit sera finalement restauré à la Renaissance, avec l'introduction de l'*interjection* dans les grammaires syriaques, selon le modèle latin. Les premiers à mentionner l'interjection en syriaque sont le syriaque orthodoxe Moïse de Mardin, dans le ms. Vat. sir. 36, f. 43v (ca 1584, le ms. peut être consulté en ligne sur le site https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.sir.36) et, de façon plus détaillée, le grammairien maronite Georges 'Amira qui, dans sa *Grammatica Syriaca* de 1596, lui consacre le chapitre V du Livre IV (voir Farina à paraître).

⁴² Il est par ailleurs intéressant d'observer que dans le *Lexiqon*, s.v. *šārītā* (Duval 1901, II, p. 2014.), on lit qu'elle est « la quatrième partie du discours (*meltā*), celle qui est placée avant la lecture des noms. Et elle est placée à la tête des noms dans les langues grecque et syriaque, tandis qu'à la fin elle est propre à la langue grecque, mais pas au syriaque ». Cette définition, qui reprend à nouveau le texte de la *Technè*, place l'article au même endroit que le modèle grec. Dans la copie du lexique conservée à la Biblioteca Medicea Laurenziana de Florence, on trouve une sélection incomplète des parties, qui suivent un ordre plus proche de celui de la *Technè* : *nom, verbe, participe, article, préposition, conjonction*. (Or. 2, f. 346v. Copié à Rome en 1606, ce ms est l'une des plus anciennes copies existantes du lexique. Description codicologique par P.G. Borbone et M. Farina sur le site de la bibliothèque : http://opac.bmlonline.it/GEIDFile/orientale_2.pdf?Archive=191964691914&File=Orientale+2_pdf).

Le tableau nous montre aussi que la terminologie grammaticale liée aux parties du discours demeure assez constante au fil des siècles. À l'exception de l'alternance *memrā / meltā*, la seule partie du discours qui connaît une variation importante est celle du participe.

Comme nous essayerons de le montrer ci-après, le passage de la simple traduction *šawtpūtā* (« participation ») au composé, plutôt descriptif, de la *mellat šmā* (« verbe du nom ») s'accompagne d'un changement progressif de fonction de cette catégorie métalinguistique.

Le participe

La deuxième partie de cet article est consacrée à l'étude d'une des parties du discours, le participe, qui a reçu très peu d'attention dans les recherches sur la tradition grammaticale syriaque. En examinant le traitement du participe dans les grammaires syriaques au fil des siècles, je montrerai comment cette catégorie métalinguistique qui, dans la *Technè* grecque, semble relever principalement de la morphologie, est traitée dans une perspective syntaxique par les grammairiens syriaques. Ce traitement reflète une tendance générale de la pensée linguistique syriaque, où la syntaxe occupe une place de plus en plus centrale dans l'organisation des catégories métalinguistiques.

Le participe dans la traduction syriaque de la Technè grammatikè (VI^e siècle)

Le participe est mentionné au début du texte, parmi les parties du discours. Ensuite, comme dans le modèle grec, une section spécifique lui est consacrée :

« Le participe (*šawtpūtā*) est un mot qui est constitué (*metqaymā*) de la propriété des verbes et des noms. Il a lui aussi les accidents qu'ont le verbe et le nom, à l'exception des personnes et des modes. »⁴³

Le terme syriaque *šawtpūtā*, dérivé abstrait du verbe *šawtep* « partager, associer », suit de très près l'original grec μετοχή (« communion, participation »). Par rapport au texte grec⁴⁴, on perd la figure étymologique μετοχή ἐστὶ λέξις μετέχουσα. Le sens du mot *šawtpūtā*, ne se reflète pas dans le prédicat *metqaymā*, participe du verbe *qūm* « se lever, être debout », à la forme dérivée (*ethp 'el*) « être constitué ».

Comme c'est le cas dans la *Technè* grecque, on ne trouve pas d'exemples pour le participe dans le texte syriaque. Il nous est ainsi difficile de dire quelle catégorie morphologique était associée au terme *šawtpūtā* à l'époque de Huzaya.

Néanmoins, nous pouvons en avoir un aperçu grâce à un autre texte datant plus au moins de la même époque : le commentaire au *Peri Hermeneias* de Proba⁴⁵. Dans la section consacrée au verbe, le commentateur observe que :

« 'il est' et 'il n'est pas' sont appelés primaires parce que, par eux, tout verbe se résout⁴⁶, avec son *participe* (*mšawtpūtā*), comme *Sōkraῖs mhallek* (litt. 'Socrate marchant') > *Sōkraῖs da-mhallek 'itawhy* ('Socrate qui est en train de marcher'). Les grammairiens appellent *da-mhallek* 'participe' (*mšawtpūtā*), en effet, il participe de *hallek* ('il marchait'). Et encore *Sōkraῖs rāheṭ* (litt. 'Socrate courant') se résout comme *Sōkraῖs d-rāheṭ 'itawhy*

⁴³ Merx 1889, p. 61*.

⁴⁴ μετοχή ἐστὶ λέξις μετέχουσα τῆς τῶν ῥημάτων καὶ τῆς τῶν ὀνομάτων ιδιότητος. παρέπεται δὲ αὐτῇ ταῦτ' ἅ καὶ τῶι ὀνόματι καὶ τῶι ῥήματι δίχα προσώπων τε καὶ ἐγκλίσεων.

⁴⁵ Le texte syriaque a été édité et commenté par Hoffmann 1869. Pour une étude récente de la figure de Proba et de ce texte, voir Hugonnard-Roche 2004 et Hugonnard-Roche 2018.

⁴⁶ Syr. *meštaryā* participe f. sg. de la forme medio-passive du verbe *šrā* « dissoudre, délier ».

(‘Socrate qui est en train de courir’). Ici, donc, ce *rāheṭ* qui est dit avec le *d-*, ils l’appellent *participe*. Il est le participe de ce verbe qui dit *rheṭ* (‘il courait’). »⁴⁷

Le participe peut être utilisé en syriaque pour exprimer le temps présent, dans une phrase nominale, il est donc possible d’employer l’expression *Sōkraṭīs mhallek* pour dire *Socrate marche*. En effet, dans les grammaires syriaques, le temps présent (appelé *zabnā d-qā’em*) est normalement illustré par des phrases participiales. Comme l’observe Hoffmann⁴⁸, le mot *mšawtpūtā* dans ce passage ne semble donc pas indiquer le participe tout court, au sens morphologique, mais plutôt une construction syntaxique où le participe se combine avec la particule relative *d-*.

Le verbe-nom ou verbe du nom

Pour le VII^e-VIII^e siècle, nous n’avons pas de témoignage direct relatif à la terminologie utilisée pour désigner le participe dans le domaine de la grammaire. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur le texte de Jean le Stylite, que Moberg considère comme un héritier de Jacques d’Édesse⁴⁹, pour situer la naissance du composé *mellat šmā* (verbe du nom) dans la période entre les deux auteurs⁵⁰.

Ce composé, constitué par l’annexion du mot *meltā*, à l’état construit (voir n. 23), et du mot *šmā*, pourrait être traduit comme « verbe-nom » ou « verbe du nom », ou bien, selon Moberg, « das nominale Verb »⁵¹. L’origine de cette expression est incertaine. Moberg avance deux hypothèses⁵² ; la première est en lien avec la définition de son concurrent (*m*)*šawtpūtā*, comme mot participant à la fois de la nature du verbe et de la nature du nom. Dans ce cas, il faudrait entendre le composé comme signifiant « verbe-nom ». La deuxième hypothèse en fait une réélaboration du syntagme grec ὄνομα ῥήματος (qui est utilisé, surtout chez les grammairiens plus tardifs, pour indiquer les noms verbaux et les participes), ce qui n’est pas impossible, mais on s’attendrait, dans ce cas, à ce que les éléments du composé syriaque soient inversés.

Le résumé que Moberg nous donne de la grammaire de Jean le Stylite est malheureusement très succinct en ce qui concerne le *mellat šmā*, qu’il traduit comme « adjectif prédicatif ». Il nous informe que Jean donne quelques exemples de verbe du nom, suivis par l’explication selon laquelle « *zaddīq* (‘juste’) équivaut à *zaddīq ’itawhy* (‘il est juste’) »⁵³. Cette très courte référence nous permet néanmoins de conclure que, au IX^e siècle :

1. La catégorie de (*m*)*šawtpūtā* – « participe » n’était plus d’actualité.
2. Une partie du discours était établie, désignant une classe syntaxique, à savoir les noms et adjectifs utilisés en fonction prédicative dans des phrases nominales.

L’exemple de Jean le Stylite « *zaddīq* (‘juste’) équivaut à *zaddīq ’itawhy* (‘il est juste’) » nous fait supposer que la catégorie de la *mellat šmā* est associée à la prédication nominale. Cette hypothèse est confirmée par la description que d’autres grammairiens plus tardifs donnent de cette partie du discours.

La dernière question du *Tūraṣ mamllā* d’Élie de Ṭirḥān contient une énumération des parties du discours. Le participe y occupe la quatrième position, mais le texte du seul témoin de cet ouvrage est corrompu et manifestement lacunaire⁵⁴. Les exemples relatifs au pronom

⁴⁷ Hoffmann 1869, p. 77-78, trad. lat. p. 102.

⁴⁸ Hoffmann 1869, p. 130. Voir aussi Hugonnard-Roche 2018, p. 82.

⁴⁹ Moberg 1909, p. 30-33.

⁵⁰ Moberg 1909, p. 29.

⁵¹ Moberg 1907-1913 p. 174. Pour les noms composés en syriaque, voir Farina 2019.

⁵² Moberg 1907-1913, 56*-57*.

⁵³ Moberg 1909, p. 29.

⁵⁴ Bāthgen 1880, p. 55, n. 2 suppose qu’un morceau de texte a disparu, entre le pronom et le participe, passage où se trouvaient les exemples relatifs au pronom. Après la catégorie du participe (*mšawtpūtā*), qu’il traduit comme

manquent et le participe suit immédiatement :

« ... le participe (*mšawtpūtā*) : par exemple *qaddīšā* ('saint'), *zaddīqā* ('juste'), *qaddīš gabrā* ('l'homme est saint'), *zaddīq, 'awāl* ('injuste'), *ršī'ā* ('impie'), *ršī'*, par exemple *msabbar* ('espérant'), *ma'bar* ('qui fait passer'), *mšarē* ('commençant'), *mmallel* ('parlant'), *met'bed* ('fait'), et en outre *d-'bad, d-hwā, d-ne'bed* et tous les verbes, lorsqu'ils sont précédés par un *d-* ou par un *l-*, il s'agit d'un verbe du nom (*mellat šmā*). »⁵⁵

On peut comprendre par ces exemples qu'Élie regroupe, dans la catégorie des verbes du nom, les adjectifs (comme *qaddīš*), de vrais participes (comme *msabbar*) et des locutions constituées par la particule relative *d-* et une forme verbale finie, dont la particule est le sujet. En outre, des verbes précédés par la préposition *l-* rentrent aussi dans la même classe. Comme nous le verrons par la suite, il s'agit dans ce cas de formes d'infinitif plutôt que de participes.

L'absence de contexte rend difficile l'appréhension fine des limites de cette catégorie métalinguistique. L'état lacunaire du texte ne nous permet pas d'établir avec certitude si Élie considère *mšawtpūtā* et *mellat šmā* comme des équivalents ou si le dernier terme ne s'applique qu'aux constructions verbales avec particule relative.

Si, d'un côté, il paraît évident que les adjectifs et les participes sont pris en compte dans leur fonction syntaxique de prédicat (l'opposition entre *qaddīšā* et *qaddīš gabrā* ne laisse aucun doute là-dessus), les formes avec particule relative nous paraissent faire écho au commentaire au *Peri Hermeneias* de Proba que nous avons examiné plus haut.

Il faut par ailleurs rappeler que la grammaire d'Élie de Țirhān est entièrement centrée sur le modèle de la linguistique arabe. Le traitement des parties du discours est relégué à la trentième et dernière question et n'est qu'un rapide excursus qui semble avoir pour but de faire le lien avec la tradition syriaque antérieure.

Les deux grammaires de Jean Bar Zo'bi fournissent un traitement très détaillé et riche d'exemples du verbe du nom. La définition qui se trouve dans sa grammaire métrique confirme l'association de cette catégorie avec la prédication nominale :

« Les verbes du nom sont les mots qui, lorsqu'ils sont énoncés, remplissent la place du nom et du verbe ; celui qui est le nom complet [c'est-à-dire un nom à l'état emphatique, avec *-ā* final⁵⁶] est vraiment un nom, et celui dont la lettre [c'est-à-dire le *-ā* final] est coupée est un verbe en vertu de son action. »⁵⁷

Dans sa grande grammaire en prose, Bar Zo'bi consacre plusieurs pages au traitement de ce qu'il appelle d'abord « verbe du nom » et ensuite « participe »⁵⁸. La première définition recoupe exactement celle donnée dans la grammaire en vers. Un classement fait suite où le grammairien indique plusieurs sortes de mots qui sont considérés comme *mellat šmā* :

1) plusieurs catégories de « noms » (des adjectifs qualificatifs, comme *'ar'ānā* 'terrestre', *mšīhāyā* 'chrétien', *zaddīqā* 'juste', etc., des noms d'agent, comme *bāzōzā* 'destructeur', *sāyōmā* 'compositeur', *qārōyā* 'lecteur', des noms d'action, comme *zaqārā* (tisserand), *ḥayātā* (tailleur), *šaydā* (chasseur) ;

2) des verbes précédés des prépositions *l-* et *d-*, comme *'bad l-da-'bad* ('il fit ce qu'il fit'), *'emar l-de-'mar* ('il dit ce qu'il dit').

Une deuxième définition est ensuite donnée, qui ne vise pas, cette fois, à délimiter les catégories morphologiques qui peuvent recouvrir la fonction de verbe du nom, mais plutôt à

« Participium oder Adjectiv », il reconstruit aussi une catégorie « verbe du nom » (*melat šmā*), qu'il place juste avant les exemples *msabbar, ma'bar, etc.*

⁵⁵ Bāthgen 1880, p. 39*, trad. allemande p. 55. La même explication se trouve au sein de la question 16, consacrée à l'usage des prépositions. Élie explique que le *d-* « introduit les verbes et il s'agit (alors) d'un verbe participant (*melā mšawtpūtā*), c'est-à-dire un verbe du nom. » Bāthgen 1880, p. 20*, trad. allemande p. 28.

⁵⁶ Sur l'expression « nom complet » pour indiquer l'état emphatique, voir Farina 2019.

⁵⁷ Add 25876 f. 258v-259r.

⁵⁸ Add 25876 f. 127v-135r.

décrire la morphosyntaxe de ce qui est appelé ici indifféremment « participe » ou « verbe du nom » :

« Lorsque [les noms] sont complets (*mšamlyān*⁵⁹) ..., ce sont des noms et non des verbes. Lorsque, par contre, ils sont diminués (*metbaṣrān*⁶⁰) ce sont des participes (*mšāwtpātā*), c'est-à-dire des verbes du nom (*mellat šmā*), comme lorsqu'on dit *tāb* ('bon'), *bīš* ('mauvais'), *zaddīq* ('juste'), *awāl* ('injuste'). En effet, ce sont des noms, car ils dérivent d'un nom et ils ont le sens d'un nom, mais ce sont des verbes parce qu'ils expriment l'action et le temps. En disant *tāb Pūlān* ('un tel est bon') ou *bīš Pūlān* ('un tel est mauvais') ou *qārē* ('il est lisant') ou *mqabbal* ('il est recevant'), nous indiquons la bonnes et mauvaises choses, qu'il a accompli ou qu'il accomplit, ou qu'on a lues ou qu'on a reçues. Nous exprimons aussi le temps, lorsque nous disons *tāb Pūlān* ou *bīš* ou *qārē* ou *mqabbal*. Nous exprimons le temps passé ou présent. Comme lorsqu'on dit *qārē* ou *mqabbal* à ce moment-là, *qārē* ou *mqabbal* maintenant. »⁶¹

Cette explication vise à montrer dans quelles conditions un nom acquiert une nature et une fonction verbales. En outre, l'association entre verbe du nom et prédication nominale, que nous avons vu esquissée chez Jean le Stylite et Élie de Tīrhān, est explicitée dans la première ligne de cette deuxième définition. Bar Zo'bi en arrive même à établir une association entre état absolu et fonction prédicative qui paraît systématique.

Les exemples résumés au point 2 ci-dessus sont ensuite repris par Bar Zo'bi pour décrire le cas de figure inverse, où un verbe acquiert une nature et une fonction nominales :

« Les verbes, lorsqu'ils ne sont pas introduits par les prépositions (litt. 'cas') *dālat* ou le *lāmad* ou les deux à la fois, ce sont des verbes, non des noms. Comme lorsqu'on dit *kāteb* ('il écrit'), *qārē* ('il appelle'), *ābed* ('il fait'), donc lorsqu'ils sont introduits par les prépositions *dālat* ou *lāmad* ou toutes les deux, on les appelle alors 'verbes participes' (*mšāwtpātā*) et ce sont des verbes du nom, comme lorsqu'on dit *d-kāteb* ('qui écrit'), *d-qārē* ('qui lit'), *d-ābed* ('qui fait') ... »⁶²

Dans les deux cas, le participe semble être une sorte d'opérateur morphosyntaxique qui a le pouvoir d'inverser la nature et la fonction d'un mot, en transformant le nom en verbe et le verbe en nom.

Nous concluons cet aperçu avec le dernier et le plus important des grammairiens syriaques d'époque médiévale, Barhebraeus. Dans ses deux grammaires, il donne deux descriptions assez différentes du verbe du nom, qui montrent un effort ultérieur de systématisation et de réorganisation d'une catégorie assez hétérogène.

Dans sa grammaire métrique, Barhebraeus traite du verbe du nom dans le premier livre, consacré au nom « le nom se divise en quatre parties : nom naturel (substantif), pronom, adverbe et verbe du nom »⁶³. Une série d'exemples suit, où les verbes du nom sont organisés selon leurs « accidents » (genre, nombre et personne). Dans une glose au texte métrique, Barhebraeus donne aussi une définition⁶⁴ :

« Ces voix sont dites 'verbe du nom' parce qu'elles sont des noms qui expriment le temps dans leur forme, elles sont comme l'indication 'beau' (*šappīr*) dans 'celui-ci est beau' *haw šappīr* et comme l'indication 'belle' (*šappīrā*) dans 'celle-ci est belle' (*hay šappīrā*). Ainsi, dans la forme (litt. 'dans la voix'), ce sont des noms et sur le plan du sens, ils possèdent un signifié verbal. Ils participent comme d'une double vie et, pour cela, sont appelés du nom de 'participes *sunyuptronya*'. »⁶⁵

⁵⁹ C'est-à-dire à l'état emphatique.

⁶⁰ C'est-à-dire à l'état absolu.

⁶¹ Add 25876 f. 128rv.

⁶² Add 25876 f. 128v.

⁶³ Martin 1872, II, p. 8*.

⁶⁴ Martin 1872, II, p. 12*-13*.

⁶⁵ Emprunt du grec, Payne Smith 1879, II, p. 2570 « collectif, conjoint », rapproche la forme du grec συνόπτρον. Selon le *Thesaurus*, le mot est particulièrement fréquent chez Barhebraeus. Dans sa grammaire majeure, le *Livre*

Cette définition recoupe en partie celle donnée dans la grande grammaire de Bar Zo‘bi (le participe est un nom qui exprime le temps) et en partie celle de la *Technè* (le participe ‘participe’ du nom et du verbe).

Dans le *Ktābā d-ṣemhē*, le verbe du nom est traité en détail dans le chapitre 20 du premier livre, consacré au nom⁶⁶. La relation entre verbe du nom et prédication nominale est explicitée dès la première ligne :

« Le verbe du nom est un nom oblique (*zlīmā*), qui porte un signifié de verbe indéterminé, comme *zaddīq gabrā* (‘l’homme est juste’), *zaddīqā ‘antā* (‘la femme est juste’). Et *zlīmā* est dit pour distinguer *zaddīq*⁶⁷ de *zaddīqā*⁶⁸ et *zaddīqā*⁶⁹ de *zaddīqā*⁷⁰, qui sont des noms directs (*trīṣē*, litt. ‘droits’). Et il est dit qu’il porte le signifié du verbe, car dans *zaddīq* se cache le signifié du verbe ‘il est’ et dans *zaddīqā* le signifié du verbe ‘elle est’. Et il est dit indéterminé car il est adapté aux trois temps, comme *zaddīq hwā*⁷¹ (‘il était juste’), *zaddīq hū*⁷² (‘il est juste’) et *zaddīq nehwē*⁷³ (‘il sera juste’), *‘ezdaddaq*⁷⁴ (‘il était juste’), *mezdaddaq*⁷⁵ (‘il est juste’), qui définissent le temps passé ou présent. »

Barhebraeus recourt ici à la notion de « nom oblique » (*zlīmā*), en opposition à une forme « droite » (*trīṣā*), que nous n’avons pas trouvée chez les grammairiens antérieurs. Moberg⁷⁶ traduit comme « in Nebenform (Status absolutus) », en faisant référence à la morphologie du nom en fonction prédicative⁷⁷. Il rapproche évidemment l’opposition *trīṣā – zlīmā* de celle entre la ὀρθὴ πρῶσις et les πλαγίαι de la grammaire grecque, en renvoyant aussi à une section de la grammaire d’Élie de Ṭirhān où il est question de *pīōsīs trīṣtā* « le cas droit »⁷⁸.

La systématisation de l’association entre la fonction prédicative, la catégorie du verbe du nom et la forme réduite du nom, c’est-à-dire l’état absolu, est ici complète et se fige à travers

des splendeurs, au début du quatrième livre, dans le chapitre sur l’écriture syriaque, dans la section « Sur la carence des lettres syriaque », on trouve le dérivé *sunyupṭronūtā*, qui indique la « combinaison » de plusieurs critères (graphique, sémantique) pour reconnaître et lire correctement un mot écrit (Moberg 1922, p. 192 ; trad. all. Moberg 1907-1913, II, p. 4). Le même terme revient plus loin, dans le même livre, dans une section orthoépique, pour indiquer la combinaison de deux règles (*qānūn*) phonétiques (Moberg 1922, p. 223 ; trad. all. Moberg 1907-1913, II, p. 67).

⁶⁶ Texte syriaque dans Moberg 1922, p. 81-83, trad. allemande dans Moberg 1907-1913, p. 174-176.

⁶⁷ État absolu m. sg.

⁶⁸ État emphatique m. sg.

⁶⁹ État absolu, f. sg.

⁷⁰ État emphatique f. sg.

⁷¹ Adj. à l’état absolu + verbe *être* à l’accompli.

⁷² Adj. à l’état absolu + pron. 3 m. sg.

⁷³ Adj. à l’état absolu + verbe *être* à l’inaccompli.

⁷⁴ 3 m. sg. accompli d’une forme médio-passive du verbe *zaddeq* « justifier ».

⁷⁵ Participe du même verbe.

⁷⁶ Moberg 1907-1913, p. 174.

⁷⁷ Cette interprétation se retrouve déjà, au XVI^e siècle, chez le grammairien maronite Georges ‘Amira, qui, dans sa *Grammatica syriaca sive chaldaica* (Rome 1596), reprend la définition de Barhebraeus en la traduisant ensuite en latin : « verbum nominis est nomen contractum portans, seu ferens, sensum, vel intelligentiam verbi non determinati. Dicitur autem (nomen contractum) ut distinguatur nominis non contractis, *tāb* enim bonus est, et *tābā* bona est, distinguuntur a *tābā* bonus et *tābtā* bona... » (p. 425).

⁷⁸ Moberg 1907-1913, p. 35* et 109*. Pour le texte d’Élie Bāthgen 1880, p. 21*, trad. allemande p. 29. Il s’agit de la seizième question de la grammaire, qui, comme nous l’avons vu plus haut, porte sur les « cas », c’est-à-dire les prépositions *b- d- l-*. Dans un intéressant mélange de perspectives métalinguistiques, Élie affirme que « [les Grecs], par exemple, appellent *gabrā* (syr. ‘homme’) *pīōsīs trīṣtā* (‘le cas droit’), car il n’est introduit par aucune préposition (*‘artrōn*, voir *supra*) ». Le choix de l’exemple *gabrā*, à l’état emphatique, montre clairement qu’ici l’expression n’est pas du tout utilisée dans le sens que l’on retrouve chez Barhebraeus. Il s’agit plutôt, dans ce cas, d’opposer une forme *libre* du nom à une forme *liée* avec des prépositions, vue comme les équivalents fonctionnels des cas du grec (et de l’arabe !).

l'utilisation d'un terme spécifique, *zīmā*, qui associe de manière univoque un morphème, une fonction et une structure syntaxique.

Conclusions

Nous avons montré dans cet aperçu comment l'empreinte du modèle grammatical grec détermine de manière cruciale la terminologie métalinguistique et l'organisation conceptuelle de la théorie grammaticale syriaque, de la première traduction syriaque de la *Technè* au VI^e siècle jusqu'aux derniers représentants de la production linguistique syriaque à la fin du XIII^e. En même temps, le cas du participe nous montre comment l'emprunt parfois superficiel de termes ou de catégories dont la définition n'était pas illustrée d'exemples dans la *Technè* a requis, de la part des grammairiens syriaques, un effort d'adaptation.

Dans un article précédent, consacré au traitement des noms composés par les grammairiens syriaques⁷⁹, j'avais montré comment la terminologie grecque « nom complet » (τέλειον) et « nom incomplet » (ἀπολείπον), utilisée dans la *Technè* pour décrire la morphologie interne des mots composés, avait été réutilisée en syriaque pour décrire la différence entre état emphatique (*mšamlyā*) et état construit (*hasīrtā*) du nom. En appliquant la terminologie et les instruments analytiques élaborés pour les composés grecs aux annexions, les premiers grammairiens syriaques ont construit le cadre théorique pour décrire l'opposition morphologique et fonctionnelle entre les deux états du nom.

Le développement de la catégorie du « verbe du nom », à partir du participe de la *Technè*, nous a révélé le même parcours. Les grammairiens syriaques n'ont pas recherché une catégorie morphologique spécifique pour remplir la case du participe. À partir de sa définition, ils ont plutôt reconstruit une fonction syntaxique, celle de la prédication nominale, qui leur a permis d'attribuer une valeur fonctionnelle à l'opposition morphologique entre état emphatique et état absolu.

Bibliographie

Bäthgen, Friedrich. 1880. *Syrische Grammatik des Mar Elias von Tirhan*. Leipzig : J.C. Hinrichs'sche Buchhandlung.

Bertinetto, Pier Marco, Luca Ciucci & Margherita Farina. 2019. Two types of morphologically expressed non-verbal predication. *Studies in Language* 43 : 120-194.

Bohas, Georges. 2003. Les accidents du verbe dans la grammaire de Bar Zu'bî ou: une adaptation de la *Technè*. *Langues et littératures du monde arabe* 4 : 54-86.

Bohas, Georges. 2015-2016. Définition du substantif et catégorisation des choses qui sont dans l'univers chez Bar Zo'bî. *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 66 : 21-40.

Bohas, Georges. 2018. La morphologie dans la Grande grammaire de Barhebraeus, à travers l'étude des verbes défectueux. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 189-206. Paris : Geuthner.

Bohas, Georges. 2019. La définition du mot et des parties de la phrase dans la tradition grammaticale syriaque. *Parole de l'Orient* 45 : 67-79.

Bohas, Georges. à paraître. Les définitions de la grammaire et ses parties par Bar Hebraeus.

⁷⁹ Farina 2019.

- Brock, Sebastian. 1977. Greek into Syriac and Syriac into Greek. *Journal of the Syriac Academy* 3 : 406-422.
- Brock, Sebastian. 1982. From Antagonism to Assimilation: Syriac Attitudes to Greek Learning. *East of Byzantium: Syria and Armenia in the Formative Period* dir. par Nina G. Garsoian, Thomas F. Mathews & Robert W. Thomson, 17-34. Washington, D.C. : Dumbarton Oaks.
- Brock, Sebastian. 1996. Greek words in Syriac: Some General Features. *Scripta Classica Israelica* 15 : 251-262.
- Brock, Sebastian. 2004. Secondary Formations from Greek Loanwords in Syriac. *Verbum Et Calamus: Semitic and Related Studies in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Tapani Harviainen* dir. par Hannu Juusola, Juha Laulainen & Heikki Palva, 31-39. Helsinki : Finnish Oriental Society.
- Butts, Aaron M. 2014. The Use of Syriac Derivational Suffixes with Greek Loanwords. *Orientalia* 83: 207-237.
- Butts, Aaron M. 2018. The Graeco-Roman Context of the Syriac language. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 137-165. Paris : Geuthner.
- Conti, Sara Eco. 2018. Les sources grecques des textes grammaticaux syriaques. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 27-54. Paris: Geuthner.
- Contini, Riccardo. 1998. Considerazioni interlinguistiche sull'adattamento siriano della *Techné Grammatiké* di Dionisio Trace. *La diffusione dell'eredità classica nell'età tardoantica e medievale - Il Romanzo di Alessandro e altri scritti* dir. par Rosa B. Finazzi & Alfredo Valvo, 95-111. Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Contini, Riccardo. 2000. The role of linguistics in Syrian society. *History of the Language Sciences* dir. par Sylvain Auroux, E. F. K. Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh, 341-344. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Daccache, Jimmy. hiver 2018. Traduction en syriaque. *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen* dir. par Houari Touati : <https://www.encyclopedie-humanisme.com/Traduction-en-syriaque>
- Duval, Rubens. 1901. *Lexicon Syriacum auctore Hassano Bar Bahlule*. Paris : Leroux.
- Farina, Margherita. 2015. La Grammatica Metrica di Barhebraeus (XIII sec.) e le sue glosse. Siriaco, greco e arabo in contatto. *Rappresentazioni linguistiche dell'identità. Quaderni di AIQN N.S. 3* dir. par Marina Benedetti, 107-125. Napoli : Università degli Studi di Napoli "l'Orientale".
- Farina, Margherita. 2017. The Syro-Arabic glosses to Barhebraeus' Metrical Grammar. *Language and Identity in Multilingual Mediterranean Settings. Challenges for Historical Sociolinguistics* dir. par Piera Molinelli, 157-170. Berlin / Boston : Mouton De Gruyter.
- Farina, Margherita. 2018. Introduction. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 1-8. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. 2018. La théorie linguistique de Jacques d'Édesse. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 167-187. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. 2018. Manuscrits de grammaires et lexiques syriaques *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 243-254. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. 2019. Le traitement des noms composés par les grammairiens syriaques. *Semitica et classica* 12 : 209-223.

- Farina, Margherita. à paraître. *Amira's Grammatica Syriaca: Genesis, Structure and Perspectives. The Medici Oriental Press. Knowledge and Cultural Transfer around 1600. Vol. II* dir. par Eckhard Leuschner & Gerhard Wolf, Firenze : Olschki.
- Hoffmann, Johannes G. E. 1869. *De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis*. Leipzig : J.C. Hinrichs Bibliopola.
- Hugonnard-Roche, Henri. 2004. *La logique d'Aristote du grec au syriaque : études sur la transmission des textes de l'Organon et leur interprétation philosophique*. Paris : Vrin.
- Hugonnard-Roche, Henri. 2018. La tradition du *Peri Hermeneias* d'Aristote en syriaque, entre logique et grammaire. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina, 55-93. Paris : Geuthner.
- Lallot, Jean. 1998. *La grammaire de Denys le Thrace. Traduite et annotée par Jean Lallot. 2e édition revue et augmentée*. Paris : CNRS Editions.
- Martin, Jean-Pierre Paulin. 1875. Histoire de la ponctuation ou de la Massore chez les Syriens. *Journal Asiatique* 15 (7e serie): 81-208.
- Martin, Jean-Pierre Paulin. 1872. *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj dit Bar Hebraeus*. Paris : Maisonneuve.
- Merx, Adalbertus. 1889. *Historia artis grammaticae apud Syros*. Leipzig : F.A. Brockhaus.
- Moberg, Axel. 1907-1913. *Buch der Strahlen : die grössere Grammatik des Barhebraeus*. Leipzig : Harassowitz.
- Moberg, Axel. 1909. Die syrische Grammatik des Johannes Estōnājā. *Le monde oriental* 3 : 24-33.
- Moberg, Axel. 1922. *Le livre des splendeurs. La grande grammaire de Grégoire Barhebraeus. Texte syriaque édité d'après les manuscrits avec une introduction et des notes par Axel Moberg*. Lund : Gleerup.
- Nicosia, Mara. 2020. From Antony of Tagrit to the Arabic Version: the Syriac Technical Vocabulary of Rhetoric and the Migration of Words. *Hugoye: Journal of Syriac Studies* 23.1 : 61-97.
- Nöldeke, Theodor. 1898. *Kurzgefasste Syrische Grammatik*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Payne Smith, Jessie. 1903. *A compendious Syriac Dictionary : Founded upon Thesaurus syriacus of R. Payne Smith, D.D.* Oxford: Clarendon.
- Payne Smith, Robert. 1879. *Thesaurus Syriacus*. Oxford : Clarendon.
- Phillips, George. 1869. *A letter by Mar Jacob, bishop of Edessa, on Syriac orthography; also a tract by the same author, and a discourse by Gregory Bar Hebraeus on Syriac accents. Now edited, in the original Syriac, from mss. in the British museum, with an English translation and notes* London, Edinburgh : Williams and Norgate.
- Revell, E. J. 1972. The Grammar of Jacob of Edessa and the Other Near Eastern Grammatical Traditions. *Parole de l'Orient* 3 : 365–374.
- Rylova, Rima Gatovna. 1965. *Грамматика сирийского языка Ильи Турханского XI в.* Москва / Ленинград: Наука.
- Segal, Judah. 1953. *The diacritical point and the accents in Syriac*. London: Cumberlege.

Suermann, Harald. 2010. John the Stylite of Mār Z'urā at Sarug. *Christian-Muslim Relations 600 - 1500* dir. par David Thomas : Brill online : http://dx.doi.org/10.1163/1877-8054_cmri_COM_23528

Talmon, Rafael. 2000. Foreign influence in the Syriac grammatical tradition. *History of the Language Sciences, I* dir. par Sylvain Auroux, E. F. K. Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh, 337-341. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.

Talmon, Rafael. 2008. Jacob of Edessa the Grammarian. *Jacob of Edessa and the Culture of his Day* dir. par Robert Ter Haar Romeny, 159-187. Leiden : Brill.

Van Rompay, Lucas. 2011. Yawsep Huzaya. *Gorgias Encyclopedic Dictionary of the Syriac Heritage (GEDSH)* dir. par Sebastian Brock, A. M. Butts, George A. Kiraz & Lucas Van Rompay, 437-438. Piscataway NJ : Gorgias Press.

Watt, John W. 1993. Grammar, Rhetoric and Enkyklios Paideia in Syriac. *ZDMG* 143 : 45-71.

Wright, William. 1871. *Fragments of the Turras mamlla nahraya or Syriac Grammar of Jacob of Edessa*. London : Gilbert and Rivington.